

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION
TYPE D'OPÉRATION 4.3.5 DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL
LANGUEDOC ROUSSILLON 2014 - 2022

INFRASTRUCTURES EN FAVEUR D'UNE GESTION QUALITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU

Le présent formulaire de demande d'aide une fois complété constitue, avec l'ensemble des justificatifs joints par vos soins, le dossier unique de demande d'aide pour l'ensemble des financeurs publics potentiels.

Avant de remplir cette demande, lisez attentivement la notice d'information d'accompagnement du présent formulaire. Transmettez l'original de ce formulaire, accompagné des pièces complémentaires.

OU FAIRE PARVENIR VOTRE DOSSIER ?	LA DDT(M) DU DEPARTEMENT DU SIEGE DE VOTRE STRUCTURE AVEC COPIE A L'AGENCE DE L'EAU LORSQUE LE PROJET SE SITUE SUR LE BASSIN RHONE MEDITERRANEE AVEC COPIE AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HÉRAULT (SI SUR CE TERRITOIRE)
INTITULE DU PROJET	<input type="text"/>
NOM DU DEMANDEUR	<input type="text"/>

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

N° OSIRIS :

DATE DE RÉCEPTION :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (PERSONNE MORALE)

N° SIRET :

attribué par l'INSEE lors d'une inscription au répertoire national des entreprises

STATUT JURIDIQUE : (préciser)

RAISON SOCIALE :

NOM COMMERCIAL le cas échéant :

Adresse postale du demandeur :

Code postal : Commune :

Téléphone : Fixe Mobile

Date de création de la structure : Code APE :

Adresse site internet :

NOM et PRENOM du représentant légal :

NOM et PRENOM du responsable du projet si différent :

Téléphone : Fixe Mobile

Mél :

CARACTERISTIQUES DES SOCIETES COOPERATIVES

CUMA

Nombre d'adhérents total de la CUMA à la date de la demande:

Localisation du siège de la CUMA : Identique à l'adresse postale du demandeur

Sinon, préciser l'adresse :

Code postal : Commune :

CAVE COOPERATIVE

Nombre d'adhérents total de la Cave coopérative à la date de la demande:

Localisation du siège de la Cave coopérative Identique à l'adresse postale du demandeur

Sinon, préciser l'adresse :

Code postal : Commune :

SCIC

Nombre d'adhérents total de la SCIC à la date de la demande:

Localisation du siège de la SCIC Identique à l'adresse postale du demandeur

Sinon, préciser l'adresse :

Code postal : Commune :

COORDONNÉES DU COMPTE BANCAIRE SUR LEQUEL LE VERSEMENT DE L'AIDE EST DEMANDE

Veillez donner ci-après les coordonnées du compte choisi pour le versement de cette aide et joindre un RIB :

N° IBAN

BIC

CARACTERISTIQUES DU PROJET

Nature, objectifs et descriptif succinct du projet :

Localisation de l'aire :

Nom du responsable en charge de l'entretien de l'aire :

Calendrier prévisionnel du projet :

Date de début :

Date de fin :

CRITÈRES DE SÉLECTION

Principes de sélection fixés dans le PDR	Critères de sélection soumis au Comité de suivi		Pondération	Pièce à fournir	
Surface couverte par l'infrastructure	<i>Représentativité des surfaces exploitées par les utilisateurs par rapport à la surface de l'aire d'alimentation de captage ou par rapport à la Surface Agricole Utile du territoire considéré (commune)</i>	>50 %	30	Joindre les intentions d'utilisation de l'aire. Surface concernée : <input type="text"/>	
		20 à 50 %	20		
		10 à 20 %	15		
		5 à 10 %	10		
Nombre d'utilisateurs	> 50	20	Nombre d'utilisateurs : <input type="text"/>		
	> 20 à 50	10			
	> 5 à 20	5			
	2 à 5	2			
Ambition de l'objectif de limitation de l'usage de produits phytosanitaires affichée et cohérence du programme associé, sur un pas de temps pluriannuel	<i>Contrat de milieu*</i>		10	Fournir les pièces justificatives correspondantes (voir « pièces à fournir »)	
	<i>Aire d'alimentation de captage ou opération pilote validée par l'Agence de l'eau*</i>		20		
	<i>Mesure pesticide identifiée dans le programme de mesure du SDAGE*</i>		10		
	<i>Projet porté par une collectivité : présence d'une démarche « limitation des pesticides » en zone non agricole sur la commune</i>	PAPPH réalisé*			10
		PAPPH réalisé et engagé*			20
	<i>Projet porté par une société coopérative**</i>	Commune ayant signé la charte zéro phyto pour l'atteinte du niveau 3 ou niveau Terres Saines*			30
		OUI avec mesures de changement de pratiques inscrites dans un cahier des charges de production ET impact sur la rémunération des apporteurs			30
		OUI mesures de changement de pratiques inscrites dans un cahier des charges de production ET sans impact sur la rémunération des apporteurs			20
	OUI délibération du conseil d'administration de la société coopérative sur l'engagement de la société pour limiter l'usage des pesticides auprès de tous les apporteurs		10		
	<i>Projet de règlement intérieur de l'aire qui prévoit la réduction de l'usage des phytosanitaires</i>		10		

* Non cumulables. Si un projet satisfait plusieurs de ces trois critères, la note qui lui est attribuée est la note correspondante la plus élevée.

** Lorsque le projet est porté par une SCIC(Société Coopérative d'Intérêt Collectif) : application des critères de sélection à l'associé majoritaire (collectivité ou société coopérative)

Note minimum : 60

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

Délais de réalisation

Pour ce dernier appel à projets de la programmation FEADER 2014-2022, le calendrier de réalisation de votre projet sera contraint en raison des exigences de fin de gestion, les projets déposés dans le cadre de cet appel à projets devront être intégralement réalisés (c'est-à-dire l'achèvement physique de l'opération et dernier acquittement) au plus tard le 31/08/2024, sauf cas exceptionnel dûment argumenté à traiter avec le service instructeur.

Attention : Justification des coûts à préciser obligatoirement selon les modalités suivantes :

Quel que soit le statut du porteur de projet, toute dépense doit être justifiée selon la règle du caractère raisonnable des coûts ou les règles de la commande publique.

- Pour les porteurs de projets non soumis à la réglementation des Marchés Publics : règle du caractère raisonnable des coûts

Fournir :

- Pour les dépenses inférieures à 1 000 € HT : la fourniture d'un devis n'est pas obligatoire
- Pour les dépenses d'un montant compris entre 1 000 € HT et 3 000 € HT : 1 devis
- Pour les dépenses d'un montant compris entre 3 000 € HT et 90 000 € HT : 2 devis détaillés (de 2 fournisseurs différents)
- Pour les dépenses d'un montant supérieur à 90 000 € HT : 3 devis détaillés (de 3 fournisseurs différents)

- Pour les porteurs de projets soumis à la réglementation Marchés Publics : règle de la commande publique.

Remplir l'annexe 1 « Marchés Publics » et joindre les pièces correspondantes.

Attention, dans certains cas, vous serez amené à répondre à la fois aux règles de la commande publique et aux règles du caractère raisonnable des coûts. (Voir annexe 4 : notice « marchés publics »)

Les devis doivent mentionner le taux de TVA et montants HT et TTC. Les devis doivent être précis et faire référence à un intitulé de matériel éligible. (Seuls les demandeurs qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des dépenses TTC)

Le bénéficiaire peut commencer l'exécution de son opération à partir de la date de dépôt du dossier de demande d'aide. Tout commencement d'opération (y compris le premier acte juridique – par exemple devis signé, bon de commande passé entre le demandeur et un prestataire ou marché notifié) avant cette date rend la dépense concernée inéligible (sauf cas particuliers détaillés dans la notice du formulaire)

En cas d'auto construction : Préciser l'auto construction sur le détail des investissements matériels : les frais estimés de main d'œuvre (nombre d'heures) ne sont pas éligibles, seuls les coûts de matériaux sont à reporter dans le tableau.

En cas d'achat de foncier, le prix d'achat du terrain, déterminé par un barème des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural ou un expert indépendant qualifié, ne doit pas être supérieur à la valeur du marché.

a) Dépenses matérielles (travaux, installations, équipements...)

Nature, type, poste de dépenses	Montant HT
<input type="text"/>	<input type="text"/> €

b) Frais généraux (études préalables, assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, interventions complémentaires...), dans la limite de 10% du montant HT des dépenses éligibles

Nature, type, poste de dépenses	Montant HT
<input type="text"/>	<input type="text"/> €

TOTAL GÉNÉRAL DES DÉPENSES PRÉVISIONNELLES [a+b]	Montant HT
	<input type="text"/> €

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

A Financement d'origine publique

Financeurs publics sollicités	Montants en €	Sollicité dans le cadre de la présente demande	Sollicité dans le cadre d'une autre demande	Obtenu
Agence de l'Eau	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Département <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (Commune(s), PNR*, EPCI*, etc.)	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*PNR : parc naturel régional, EPCI : établissements publics de coopération intercommunale

Autofinancement : maître d'ouvrage public	
Emprunt (a)	<input type="text"/>
Emprunt bonifié (c)	<input type="text"/>
Auto – financement (b)	<input type="text"/>
Sous-total apport du maître d'ouvrage public (a + b + c)	<input type="text"/>

Financements européens (FEADER) sollicités (63 % de la dépense publique)	<input type="text"/>
---	----------------------

Sous-total financeurs publics	<input type="text"/>
--------------------------------------	----------------------

B Financement d'origine privée

Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Emprunt (a)	<input type="text"/>
Auto-financement (b)	<input type="text"/>
Sous-total apport du maître d'ouvrage privé (a + b)	<input type="text"/>

Autres financeurs privés	
Participation du secteur privé (préciser)	<input type="text"/>
Sous-total financeurs privés	<input type="text"/>

TOTAL = A + B

TOTAL général = coût du projet	<input type="text"/>
---------------------------------------	----------------------

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je soussigné _____, agissant en qualité de (*préciser*)

_____ **SOLLICITE une aide financière** auprès de chaque

organisme cité dans le tableau « plan de financement » de ce présent formulaire.
(cases cochées)

Je déclare et j'atteste sur l'honneur :

- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes ;
- ne pas avoir sollicité une aide autre que celles indiquées sur ma demande pour financer mon projet ;
- avoir pris connaissance que ma demande d'aide fera l'objet d'une sélection par appel à projet et pourra être rejetée au motif que le projet ne répond pas aux priorités ou aux critères définis régionalement et/ou au motif que mon projet n'atteint pas le seuil de sélection ou au motif de l'indisponibilité de crédits affectés à cette mesure ;
- respecter les conditions d'éligibilité décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet ;
- ne pas avoir commencé l'exécution des investissements prévisionnels présentés dans le présent formulaire avant la date de dépôt de la demande d'aide ;
- présenter une situation régulière avant-projet à l'égard de la réglementation relative à l'eau et aux milieux aquatiques et marins (articles L 214-1 à L 214-6) et aux installations classées pour la protection de l'environnement (articles L 512-1 à L 513-1) au titre du code de l'environnement ;
- avoir la compétence pour mener les travaux ;
- le cas échéant, avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées, l'autorisation de réaliser ces aménagements ;

Je m'engage :

- à réaliser l'action pour laquelle l'aide est sollicitée
- à informer le service instructeur de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure ou du projet pendant toute la durée de réalisation de l'opération;
- à fournir toute pièce complémentaire utile pour instruire la demande et suivre la réalisation de l'opération ;
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits (nationaux ou européens), en plus de ceux mentionnés dans le tableau « financement du projet », et notamment, pour les exploitations agricoles, de prêts bonifiés
- à transmettre sans délai aux services instructeurs une déclaration de démarrage de l'opération
- à obtenir avant la réalisation du projet l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à sa réalisation (permis de construire, ICPE, etc.)
- à informer le public du soutien de l'Union européenne, conformément à la réglementation applicable ;
- à me soumettre à tout contrôle sur place, sur pièces, communautaire et national, et à conserver et permettre l'accès aux pièces probantes pendant les 5 années suivant le dernier paiement relatif au projet ;
- à conserver pendant une période de 10 ans à compter du dernier paiement de l'aide tout document permettant de vérifier la réalisation effective de l'opération : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles;
- à respecter les obligations réglementaires relatives à la pérennité des opérations conformément à l'article 71 du règlement UE n° 1303/2013. Ces obligations réglementaires seront précisées dans la décision juridique d'attribution de l'aide
- à respecter les obligations en matière de droit de la commande publique pour les structures publiques ou les organismes reconnus de droit public au sens de l'ordonnance n°2015-899.

Je suis informé(e) :

- qu'en cas d'irrégularité ou de non-respect de mes engagements, le remboursement total ou partiel des sommes perçues pourra être exigé, éventuellement assorti de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur ;
- que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide Feader ou Feaga. Dans ce cas, mon nom (ou ma raison sociale), ma commune et les montants d'aides perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi «informatique et libertés» n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant ;
- que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide et à l'évaluation du programme. Les destinataires des données sont l'Agence de services et de paiement (ASP), le Ministère en charge de l'agriculture, et la Région Occitanie. Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la DDT(M).

Fait à le

Nom :

Prénom :

Qualité du représentant légal de la structure

Signature(s) du demandeur

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise

je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple : vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

PIÈCES À FOURNIR

Pièces à fournir	Pièces jointes au dossier ¹	Sans objet ²	Cadre réservé à l'administration NE RIEN INSCRIRE
Pour TOUS les porteurs de projet :			
Si vous n'avez pas de n° SIRET au moment du dépôt du dossier, fournir le récépissé du CFE	<input type="checkbox"/>		
Exemplaire original du présent formulaire complété, signé et daté	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire ou postal (BIC/ IBAN)	<input type="checkbox"/>		
Estimatif détaillé des investissements prévus	<input type="checkbox"/>		
<u>Porteur de projet soumis à la règle de la commande publique</u> Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles et du respect des règles de la commande publique : remplir l'annexe 1 « marché public » et joindre les pièces correspondantes	<input type="checkbox"/>		
<u>Pour les porteurs de projets non soumis à la règle de la commande publique :</u> Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles : - Dépenses < 3 000 € HT : fournir un devis détaillé - Dépenses comprises entre 3 000 € et 90 000 € HT : fournir 2 devis détaillés de fournisseurs différents - Dépenses > 90 000 € HT : fournir 3 devis détaillés de fournisseurs différents	<input type="checkbox"/>		
Budget prévisionnel de fonctionnement <i>Le budget doit prévoir une prise en charge au moins égale à 50% du coût du fonctionnement prévisionnel de l'aire par les utilisateurs, le reste étant pris en charge par le porteur de projet</i>	<input type="checkbox"/>		
Éléments d'évaluation du coût du foncier <i>Le prix d'achat du terrain doit être déterminé par un barème des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural ou un expert indépendant qualifié, et ne doit pas être supérieur à la valeur du marché.</i>	<input type="checkbox"/>		
Etude technico-économique préalable (selon trame en annexe 5) précisant les éléments de dimensionnement du projet (volumes traités, éléments permettant d'apprécier les dimensionnements des dispositifs de traitement). Dans le cas d'un traitement des effluents phytosanitaires par phytobac, fournir le dimensionnement à la fois en mode optimisé et rustique	<input type="checkbox"/>		
Plan de situation permettant de localiser le projet (1/25 000 ^e), plan de masse, plan cadastral	<input type="checkbox"/>		
Récépissé de déclaration ou d'autorisation ICPE (Installation Classée Pour l'Environnement) ou à défaut la preuve de dépôt générée par le système informatique	<input type="checkbox"/>		
Lettre d'engagement à fournir un bilan annuel de l'utilisation de l'aire (nombre d'utilisateurs, nombre de lavages, volumes d'eau consommés, volumes d'effluents traités) au service instructeur et aux financeurs	<input type="checkbox"/>		
Preuve que le bénéficiaire prévoit la restriction de l'usage de l'infrastructure par un accès sécurisé	<input type="checkbox"/>		
Règlement intérieur de l'utilisation de l'aire	<input type="checkbox"/>		
Fiches d'intention d'utilisation de l'aire (voir modèle en annexe 2) et attestations MSA pour chaque utilisateur	<input type="checkbox"/>		
Tableau de synthèse des déclarations d'intention d'utilisation de l'aire (voir modèle en annexe 3) en version papier dans le dossier ET version numérique modifiable (Excel [®] ou Calc) à transmettre au service instructeur			
Autorisation d'urbanisme (permis de construire ou récépissé de non opposition à la déclaration de travaux)	<input type="checkbox"/>		
Justificatif de propriété des parcelles cadastrales concernées par le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve que le demandeur a ou aura le droit d'effectuer les travaux sur des terrains ou des immeubles ne lui appartenant pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

¹ Mettre une croix pour chaque pièce jointe au dossier

En plus, si le porteur de projet est une collectivité			
Carte nationale d'identité ou passeport du maire en cours de validité	<input type="checkbox"/>		
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement et autorisant le maire ou le président à solliciter la subvention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En plus, si le porteur de projet est une cave coopérative ou une SCIC			
Carte nationale d'identité ou passeport du représentant légal de la structure en cours de validité	<input type="checkbox"/>		
Extrait K bis ou inscription au registre ou répertoire concerné	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Délibération du Conseil d'Administration relative au projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Statuts actualisés de la société	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En plus, si le porteur de projet est une CUMA			
Carte nationale d'identité ou passeport du représentant légal de la structure en cours de validité	<input type="checkbox"/>		
Extrait K bis de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Agrément coopératif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Statuts à jours	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Attestation prouvant que la CUMA est adhérente et à jour de ses cotisations au HCCA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Pouvoir habilitant le signataire à demander l'aide et engager la structure	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Pour TOUS : pièces justificatives des critères de sélection			
Délibération du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau (Rhône Méditerranée Corse, Adour Garonne, Loire Bretagne) approuvant le contrat de milieu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Plan de situation permettant de localiser des parcelles des utilisateurs de l'aire dans l'Aire d'Alimentation de Captage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAPPH réalisé (étude jointe au dossier)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
PAPPH engagé (bilan N+1 joint au dossier ou décision d'attribution d'un financement de matériel par l'Agence de l'Eau ou preuve que le plan d'action soit engagé (achat de matériel, communication))	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Charte régionale zéro phyto : acte d'engagement « niveau 3 » ou « terres saines » validée par le jury	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Cahier des charges de production de la cave coopérative	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Délibération mentionnant un engagement de la cave coopérative à limiter l'usage des pesticides	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Règlement intérieur de l'utilisation de l'aire prévoyant la réduction de l'usage des produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	